

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1976)  
**Heft:** 357

**Artikel:** Prix du lait : frapper le paysan moyen et épargner les barons du fromage  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1023645>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Prix du lait: frapper le paysan moyen et épargner les barons du fromage

Ainsi, parce que l'agriculture helvétique produit trop de lait, que les subventions fédérales sont à bout de souffle, chaque paysan verra le litre de lait lui rapporter désormais 1,5 centimes de moins.

La mesure touche indifféremment la petite et la moyenne exploitation — celle en fonction de laquelle le prix du lait a été déterminé — mais aussi la grosse exploitation, celle à qui des coûts de production moins élevés permettent d'absorber sereinement cette diminution de revenu.

Par ailleurs, il faut noter que cette diminution de prix (en fait, une augmentation de la retenue destinée à financer le compte laitier) ne freinera en rien la production : bien pis, elle incitera peut-être certains à augmenter leurs livraisons pour compenser le manque à gagner prévisible.

On a voulu « punir », pénaliser, les auteurs directs de la surproduction actuelle comme s'ils en étaient vraiment responsables, comme si chacun d'eux, dans le cadre du système agricole hautement contrôlé et subventionné, pouvait adopter une autre attitude que de fixer sa production au niveau le plus intéressant pour son exploitation.

Or le système en question a été mis en place par l'administration fédérale sous la pression d'un « lobby » paysan aux ordres des gros paysans et des « barons du fromage » pour servir principalement les intérêts de ces derniers : l'application extensive à l'ensemble des exploitations d'un prix unique à la production — celui qui est censé permettre à une exploitation d'importance moyenne de fonctionner — aboutit en réalité à faire subventionner les exploitations les plus prospères par l'ensemble des consommateurs et des contribuables.

Ce mécanisme, valable pour l'ensemble des produits agricoles mène, dans le secteur laitier, à une marée incontrôlable. Pour le comprendre, il faut avoir à l'esprit que la Suisse est naturellement orientée vers une production herbagère : au-des-

sus de 850 mètres d'altitude, de même que pour de nombreuses exploitations du Plateau, étant donné leur faible dimension, la production laitière s'impose donc. En garantissant à ces producteurs un prix d'achat, quelle que soit l'importance de leurs livraisons, en élargissant cette garantie aux exploitations qui « font du lait » sans y être contraintes, on aboutit à des montagnes de beurre et de fromage.

## Quelques chiffres significatifs

— *Production laitière (1973) : 32 950 000 quintaux, dont 20 783 000 quintaux destinés à l'usage industriel. D'où 54,7 % de la masse totale passent en fromage, et 36,8 % en « lait ».*

— *Comptes laitiers (1974/1975) :*

*Recettes : 566,6 millions, soit*

*399 millions : subventions fédérales*

*117,2 millions : taxes douanières (essentiellement sur le fourrage étranger)*

*50,4 millions : retenue sur le prix d'achat du lait aux paysans*

*Dépenses : 566,6 millions, soit*

*228,4 millions : soutien à la fabrication du beurre*

*277,6 millions : soutien à la fabrication du fromage*

*60,6 millions : « autres » soutiens.*

Ces agriculteurs, fatallement, ne trouvent dès lors que difficilement preneur, cela malgré les mesures de protection dont ils bénéficient sur le marché intérieur et les subventions impressionnantes — 506 millions en 1975 — nécessaires à l'écoulement de leur marchandise. Et les trois cinquièmes environ de la production de fromage sont exportés...

Production croissante, à un prix toujours plus élevé, consommation en baisse, le système est pro-

che de l'effondrement ; et le « lobby » paysan a estimé nécessaire de faire un « sacrifice », un sacrifice qui paradoxalement s'avère en définitive fonction inverse de l'importance de l'exploitation, gros pour les petits et petit pour les gros !

Cela dit, il faut admettre que les protestations qui se sont élevées dans les milieux agricoles auraient été plus convaincantes si elles avaient été accompagnées de contre-propositions.

Il est exclu de demander une contribution plus élevée au consommateur-contribuable. Si l'on se décide enfin à baisser la production, deux solutions se profilent aussitôt à l'horizon : adopter des mesures linéaires qui touchent indifféremment les exploitations quelles que soient leur dimension et leur localisation, mesures qui finalement laisseront le champ libre à l'expansion continue des plus gros ; ou alors envisager un système qui romprait radicalement avec le passé et prévoirait un traitement différencié selon les exploitations, l'exploitation moyenne, mais rationnellement gérée, restant le standard.

## La puissance du lobby

Choisir le deuxième terme de cette alternative, c'est soulever immédiatement l'opposition totale du principal « lobby » paysan, dirigé depuis Brougg par René Juri. Et il faudrait compter en outre avec une opposition à toute baisse de production du côté des maîtres du traitement industriel du lait — parmi eux les « barons du fromage » — puisque la surproduction actuelle fait marcher leurs entreprises et qu'au surplus les débouchés leur sont garantis par la manne fédérale sous forme de subventions.

Le système actuel est, en tout cas politiquement (voir DP 336), inacceptable. Au moment où il se révèle économiquement insupportable, la gauche doit ajouter à la défense du consommateur celle du paysan moyen, l'opposition systématique entre le monde paysan et les milieux de travailleurs ayant toujours fait le jeu de la droite.